Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025



République française

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 9 octobre 2025

2025/ ....

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf octobre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le trois octobre deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice: 55

Présents: 34 Suffrages exprimés : 48 Absents: 21 - dont POUR: 48 Absents AVEC pouvoir - dont CONTRE: 0 14 Absents SANS pouvoir Nombre d'abstention(s): 0 7

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth Mme ANGELETTI Frédérique Mme ARAGONES Claire M. BATOUX Philippe M. BOREL Félix M. BOURSE Etienne M. CARLIER Roland M. DECHER Martine M. DERRIVE Eric Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa

M. GERAULT Jean-Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain Mme AUDIBERT Danielle Mme BASSANELLI Magali Mme BLANCHET Fabienne Mme BUCHACA Sophie

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

M. COURTECUISSE Patrick Mme CLEMENT Marie-Hélène

Mme CRESP Delphine Mme DAUPHIN Mathilde

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

Mme PAIGNON Laurence M. SEBBAH Didier Mme STELLA Aurore

Absents excusés :

Mme FAURE Cécile Mme MACK Marie-Thérèse Mme MARIANI-RENOUX Séverine

Mme PALACIO Céline Mme PONTET Annie

Mme GIRARD Nicole M. MOUNIER Christian Mme GREGOIRE Sylvie Mme NALLET Christine Mme JEAN Amélie M. NOUVEAU Michel M. JUNIK Pascal M. PETTAVINO Jean-Pierre M. JUSTINESY Gérard Mme PIERI Julia M. RIVET Jean-Philippe M. KITAEFF Richard

M. LE FAOU Michel M. ROUSSET André M. LIBERATO Fabrice Mme ROUX Isabelle M. MASSIP Frédéric M. SILVESTRE Claude Mme MILESI Véronique M. SINTES Patrick Mme MONFRIN Marie-Josée M. VOURET Eric

ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine ayant donné pouvoir à Mme ROUX Isabelle ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric ayant donné pouvoir à M. JUNIK Pascal ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia ayant donné pouvoir à M. BOREL Félix ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André

ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric

Absents non-excusés:

M. PEYRARD Jean-Pierre M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth



République française Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 9 octobre 2025

2025/ ....

N° 2025-158

## FINANCES – BUDGET ANNEXE CAMPINGS - Décision modificative n°2

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction comptable M4;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2025-068 en date du 03 avril 2025 portant adoption du budget primitif du budget annexe "campings";
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2025-119 en date du 03 juillet 2025 portant adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif du budget annexe "campings";
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 18 septembre 2025;
- Vu l'avis de la commission des finances du 18 septembre 2025.

Le budget primitif du budget annexe « campings » a été voté le 3 avril 2025 et une décision modificative n°1 a été votée le 03 juillet 2025.

Des modifications doivent de nouveau être apportées, en dépenses et en recettes, pour tenir compte de l'exécution budgétaire.

La décision modificative n°2 du budget annexe « campings » est nécessaire afin de s'acquitter de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 2 296 €.

En recettes de fonctionnement, des crédits sont ajoutés à la suite de rattachements 2024 excessifs pour un montant de 2 296 €.

Ainsi, la décision modificative n°2 du budget annexe « campings » s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

• Section de fonctionnement : 2 296 €.

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

 APPROUVE par chapitre la décision modificative n°2 du budget annexe « campings » équilibrée comme suit :

Section de fonctionnement : 2 296 €.



République française 2025/.... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 9 octobre 2025

 AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 13 octobre 2025

Le Président,

Gérard DAUDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.

